

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3897-2014  
PHASE 1 – PARTIE HQT

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT ET  
DISTRIBUTION -  
MÉCANISME DE RÉGLEMENTATION  
INCITATIVE (MRI)

---

HYDRO-QUÉBEC, en ses qualités de  
Transporteur et de Distributeur

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA)

Intervenantes

---

**ERRATUM À LA  
PROPOSITION D'UN MÉCANISME INCITATIF PRAGMATIQUE ET AXÉ SUR L'INTÉRÊT PUBLIC  
POUR HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE  
(C-SÉ-AQLPA-0047, SÉ-AQLPA-2, DOCUMENT 1)**

M. Jacques Fontaine, Consultant  
M<sup>e</sup> Dominique Neuman, LL.B., Procureur

Préparé pour :  
Stratégies Énergétiques (S.É.)  
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 24 février 2017  
Erratum le 31 mars 2017

Notre mémoire C-SÉ-AQLPA-0047, SÉ-AQLPA-2, Document 1 est modifié comme suit :

- ❑ En page vi, la phrase finale de la recommandation no. 1-4 est retirée.
  - ❑ En page 37, la phrase finale du paragraphe 34 est retirée, de même que la phrase finale de la recommandation no. 1-4.
-